

BOARD OF DIRECTORS' TERMS OF REFERENCE

MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

v.2018-03 (1)

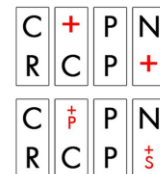


Table of Contents | Table des matières

Preamble Préambule	1
Commitments/Guiding Principles Engagements / des principes clés	1
1. Gender Equity Égalité des sexes	1
2. Equity, diversity, and inclusion Équité, diversité et inclusion	2
3. Non-discrimination.....	3
4. Solidarity with Indigenous Peoples and Communities Solidarité avec les Autochtones et leurs communautés	3
Role and responsibilities Rôle et responsabilités	4
Values Valeurs	5
Obligations	5
Meetings Réunions	6
Quorum	6
Chair of meetings Président(e) des réunions.....	6
Decision-making Prise de décision	6
Guests Invités.....	6
Committees Comités	6
Accountability Responsabilisation	7
Revisions and approvals history Historique des révisions et des approbations	7

Canadian Positive People Network: Board of Directors' Terms of Reference
Réseau canadien des personnes séropositives : Mandat du Conseil d'administration

<p>PREAMBLE</p>	<p>PRÉAMBULE</p>
<p>As Canada's only independent, national network of, by and for people living with HIV and HIV co-infections from across the country, the CPPN remains at the forefront of the HIV and HIV co-infections response in Canada, helping to ensure a response that is coordinated locally, regionally, and nationally; its work aims to ensure that all persons and communities affected by HIV and HIV co-infections are engaged, empowered, and have access to wholistic supports and improved social determinants of health.</p>	<p>En tant que seul réseau pancanadien indépendant et national pour les personnes séropositives et vivant avec des co-infections au VIH, le RCPS demeure à l'avant-garde de la réponse du Canada au VIH et aux co-infections au VIH, contribuant à assurer une réponse qui soit coordonnée localement, régionalement et à l'échelle nationale; son travail vise à ce que toutes les personnes et communautés touchées par le VIH et des co-infections au VIH soient engagées et habilitées, et aient accès à un soutien holistique et complet et à des améliorations aux déterminants sociaux de la santé.</p>
<p>Commitments/Guiding Principles</p>	<p>Engagements / des principes clés</p>
<p>The CPPN's work is grounded by four (4) key commitments/guiding principles:</p>	<p>Le travail du RCPS est fondé sur quatre principes clés :</p>
<p>1. Gender Equity</p>	<p>1. Égalité des sexes</p>
<p>The CPPN is committed to making gender equity a priority. Women, trans, and gender-non-binary / gender-queer, intersex, and 2-Spirit persons for whom CPPN membership is especially encouraged.</p> <p>We acknowledge that people living with HIV and HIV co-infections are entitled to fair treatment and consideration that respects individuals' needs and priorities regardless of gender or gender-identity.</p> <p>The CPPN is committed to working with and representing all people living with HIV and HIV co-infections, safeguarding against any and all gender-based bias, and ensuring that everyone benefits equally from the CPPN's efforts to contribute to the improvement, protection, and promotion of their health and social well-being and quality of life.</p>	<p>Le RCPS s'est engagé à faire une priorité de l'équité pour les personnes de tous les genres. Les femmes, personnes trans et non-binaires quant au genre, alter-sexuelles, genderqueer et personnes bispirituels sont particulièrement encouragées à se joindre au RCPS.</p> <p>Nous reconnaissons que les personnes séropositives et vivantes avec des co-infections au VIH ont le droit d'être traitées équitablement et avec une considération qui respecte les besoins et priorités des individus, quel que soit leur genre ou identité de genre.</p> <p>Le RCPS s'est engagé à travailler avec toutes les personnes séropositives et vivant avec des co-infections au VIH, et à les représenter en évitant tout biais quant au genre et en veillant à ce que chacune bénéficie également de ses efforts pour améliorer, protéger et promouvoir leur santé, leur bien-être en société et leur qualité de vie.</p>

2. Equity, diversity, and inclusion	2. Équité, diversité et inclusion
<p>The CPPN is committed to making equity, diversity, and inclusion a priority by proactively engaging communities that are most impacted by HIV and HIV co-infections.</p> <p>The CPPN is committed to representing the needs of diverse communities of Canadians living with HIV and HIV co-infections. CPPN membership is especially encouraged for people from key "priority populations", including (but not necessarily limited to):</p> <ul style="list-style-type: none"> • People who use or used drugs • People with different abilities/people with disabilities • Indigenous Peoples • Ethnocultural communities, including immigrants, migrants and refugees, and foreign-born, <i>non-status</i> persons who reside in Canada • Gay men and other men who have sex with men • People engaged in the sale, trade or purchase of sex • People living in or recently released from correctional facilities • Transgender people • Youth • "Consumer-survivors" of mental health and wellness issues • People who identify as Women and/or girls <p>The CPPN recognizes that other people and/or groups and other emerging "priority populations" may be unrepresented and/or under-served (e.g., people who live in rural areas, people who live in remote northern communities, long-term survivors and people who are aging). CPPN membership is also encouraged for people from these "priority populations."</p>	<p>Le RCPS s'est engagé à faire une priorité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion en incluant de manière proactive l'implication des communautés les plus touchées par le VIH et des co-infections au VIH.</p> <p>Le RCPS s'est engagé à représenter les besoins des communautés diversifiées de Canadiens séropositifs et vivant avec des co-infections au VIH. L'adhésion au RCPS est particulièrement encouragée pour les personnes de « populations prioritaires » clés, y compris celles-ci (entre autres) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes qui consomment ou consommaient des drogues • Personnes ayant des capacités différentes ou des handicaps • Autochtones • Membres de communautés ethnoculturelles, y compris immigrants, migrants et réfugiés, et personnes nées à l'étranger qui résident au Canada et sont « non-inscrites » • Hommes gais et autres hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes • Personnes engagées dans la vente, le commerce ou l'achat de sexe • Personnes incarcérées ou récemment remises en liberté • Personnes trans • Jeunes • « Survivants » de troubles de santé mentale et de bien-être • Personnes d'identifiant comme femmes/filles <p>Le RCPS est conscient que d'autres personnes, groupes et autres « populations prioritaires » émergentes peuvent être non représentés et/ou sous-desservis (p. ex., personnes vivant en région rurale ou dans des collectivités nordiques éloignées, survivants de longue date et personnes qui vieillissent). Les personnes de ces « populations prioritaires » sont également encouragées à se joindre au RCPS.</p>

<p>3. Non-discrimination</p> <p>The CPPN acknowledges that people living with HIV and HIV co-infections represent unique perspectives and diverse and often marginalized lived/living experiences that contribute to knowledge, awareness and understanding that can and does contribute to ending ignorance, intolerance, stigma and discrimination.</p> <p>The CPPN is committed to proactively working with and representing all people living with HIV and HIV co-infections, members of key priority and/or often marginalized populations regardless of race, ethnicity, gender or gender identity, age, religion or religious affiliation or non-affiliation, sex, sexual identity or sexual orientation, cultural heritage or country-of-origin, profession or vocation, or personal identity with community to guide the ongoing priorities and activities of the Network.</p>	<p>3. Non-discrimination</p> <p>Le RCPS reconnaît que les personnes séropositives et vivant avec des co-infections au VIH représentent des perspectives uniques et des expériences de vie diverses et souvent marginalisées, qui contribuent à la connaissance, à la conscientisation et à la compréhension propices à mettre fin à l'ignorance, à l'intolérance, à la stigmatisation et à la discrimination.</p> <p>Le RCPS s'est engagé à travailler activement avec toutes les personnes séropositives et vivant avec des co-infections au VIH, membres des « populations prioritaires » clés et souvent marginalisées, et à les représenter, quels que soient leur race, appartenance ethnique, genre ou identité de genre, âge, religion ou appartenance religieuse ou non, sexe, identité sexuelle ou orientation sexuelle, patrimoine culturel ou pays d'origine, profession ou vocation, et identification à des communautés, afin de guider les priorités du Réseau et ses activités en cours.</p>
<p>4. Solidarity with Indigenous Peoples and Communities</p> <p>The CPPN acknowledges that what is known as Canada today is defined by its present-day geo-political boundaries; both Indigenous peoples to this land and settlers now live on and share the soil of this nation.</p> <p>As persons living with HIV and HIV co-infections, and as members of a Network that spans Canada, we stand in solidarity with our Indigenous brothers and sisters whose communities are highly impacted by the HIV and hepatitis C epidemics as a result of this country's colonial past. The CPPN is committed to working to end these epidemics collaboratively and in culturally-respectful ways.</p>	<p>4. Solidarité avec les Autochtones et leurs communautés</p> <p>Le RCPS reconnaît que ce que l'on appelle aujourd'hui le Canada est défini par ses limites géopolitiques actuelles; tant les Autochtones de cette terre et les colons vivent maintenant sur le sol de ce pays et le partagent.</p> <p>En tant que personnes séropositives et vivant avec des co-infections au VIH, et en tant que membres d'un réseau couvrant l'ensemble du Canada, nous sommes solidaires de nos frères et sœurs autochtones, dont les communautés sont fortement touchées par l'épidémie de VIH et l'épidémie d'hépatite C. Le RCPS s'est engagé à mettre fin à ces épidémies de manières collaboratives et respectueuses de la culture.</p>

Role and responsibilities	Rôle et responsabilités
<p>While an Executive Director is responsible for the CPPN's operations, management, and administration, the CPPN's Board is as much a "working" Board as it is a governing body. As such, members are expected to actively engage in the organization's operations (but not necessarily the business management) and to participate in the ongoing activities of at least one (1) of the CPPN's management committees: a) governance and policy development; b) strategic and operational planning; and/or c) financial management.</p> <p>Members of the CPPN Board acknowledge their individual and collective role and responsibilities as community engagement champions, as members of the CPPN and as elected representatives of all CPPN members from across the country. As such, Board members shall engage community stakeholders, build and strengthen relationships with the community, assist with the recruitment and retention of members and supporters, assist in managing public and media relations, and represent the CPPN at meetings and media events.</p> <p>Members of the CPPN Board understand and acknowledge that its individual and collective efforts and contributions will be realized by observing four (4) fundamental responsibilities:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Foresight: Board members are responsible to act and serve, both individually and collectively, as CPPN visionaries with diligent focus on the CPPN's relevance and responsiveness to people living with HIV and HIV co-infections across Canada; 2) Insight: Board members are responsible to maintain an acute awareness and understanding of CPPN members' needs and priorities together with a balanced perspective of the public health "landscape" and community-based realities; and to ensure the responsible and effective capacity of the CPPN and its leadership team to respond to those needs and priorities in a timely fashion and with confidence and credibility; 3) Oversight: Board members acknowledge that CPPN members have, with confidence, entrusted the Board (individually and collectively) with the fiduciary duty to protect and promote the CPPN's best interests. As such, Board members are responsible to act and serve in good faith, both individually and collectively, with a duty of care and loyalty to the CPPN and the interests of its members, with diligence and good judgement, and in the absence of conflicts of interest (whether real or perceived); and 4) Hindsight: Board members acknowledge that the CPPN's development and its credibility as an efficient and effective representative body of, by, and for people living with HIV and HIV co-infections from across Canada will continue to evolve over time. To facilitate that development and to protect the CPPN's credibility, Board members are responsible to ensure that its foresight, insight, and oversight is, at least in part, effectively informed (and guided) by careful focus on hindsight. That is, on lessons learned, outcomes measures, and evaluation findings that are both qualitative and quantitative. 	<p>Bien qu'un directeur général soit responsable des opérations, de la gestion et de l'administration du RCSP, le conseil d'administration du RCPS est un conseil « actif » et un organe directeur. À ce titre, on s'attend à ce que les membres participent activement aux activités de l'organisation (mais pas nécessairement la gestion d'entreprise) et participent aux activités en cours d'au moins un (1) des comités de gestion du RCPS: a) la gouvernance et l'élaboration de politiques; B) planification et opérations stratégiques; et / ou c) la gestion financière et la surveillance.</p> <p>Les membres du Conseil du RCPS reconnaissent leur rôle et leurs responsabilités individuels et collectifs en tant que champions de l'engagement communautaire, en tant que membres du RCPS et en tant que représentants élus de tous les membres du RCPS de partout au pays. À ce titre, les membres du Conseil doivent engager les intervenants communautaires, créer et renforcer les relations avec la communauté, faciliter le recrutement et la rétention des membres et des alliés, aider à la gestion des relations publiques et des médias, et représenter l'organisation lors des réunions et des événements médiatiques.</p> <p>Les membres du Conseil du RCPS comprennent et reconnaissent que ses efforts et contributions individuels et collectifs seront réalisés en respectant quatre (4) responsabilités fondamentales :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Prévision : Les membres du conseil d'administration sont responsables d'agir et de servir, individuellement et collectivement, en tant que visionnaires du RCPS, en mettant l'accent sur la pertinence et la réactivité du RCPS envers les personnes séropositives et les personnes vivant avec les co-infections VIH au Canada ; 2) Perspicacité : les membres du conseil sont tenus de maintenir une conscience et une compréhension aiguë des besoins et des priorités des membres du RCPS ainsi qu'une perspective équilibrée du « paysage » de la santé publique et des réalités communautaires; et d'assurer la capacité responsable et efficace du RCPS et de son équipe dirigeante à répondre à ces besoins et priorités en temps opportun et avec confiance et crédibilité ; 3) Surveillance : les membres du conseil d'administration reconnaissent que les membres du RCPS ont confié à titre individuel et collectif à l'Office le devoir de fiduciaire visant à protéger et à promouvoir l'intérêt supérieur du RCPS. En tant que tels, les membres du conseil sont responsables d'agir et de servir de bonne foi, individuellement et collectivement, avec un devoir de diligence et de loyauté envers le RCPS et les intérêts de ses membres, avec diligence et bon jugement et en l'absence de conflits de l'intérêt (réel ou perçu) ; et 4) Rétrospective: les membres du conseil reconnaissent que le développement du RCPS et sa crédibilité en tant qu'organe représentatif efficace et efficiente des personnes séropositives et des personnes vivant avec des co-infections VIH à travers le Canada continueront d'évoluer avec le temps. Afin de faciliter ce développement et de protéger la crédibilité du RCPS, les membres du conseil d'administration sont responsables de veiller à ce que sa vision, sa perspicacité et sa surveillance soient, au moins en partie, efficacement informées (et guidées) en se concentrant sur le rétrospective. C'est-à-dire, sur les leçons tirées, les mesures de résultats et les résultats d'évaluation à la fois qualitative et quantitative.

Values	Valeurs
<p>Four values underpin the work of the Board; the Board’s elected members, as individuals and as a group, without condition or compromise, value:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclusiveness and diversity • Mutual respect, honesty, and integrity • Transparency and accountability • Adherence to the “Commitment Charter” 	<p>Quatre valeurs sous-tendent le travail du conseil; les membres élus du conseil, en tant qu'individus et en tant que groupe, sans condition ni compromis, valorisent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclusion et diversité • Respect mutuel, honnêteté et intégrité • Transparence et responsabilisation • L'adhésion à la « Charte d'engagement »
Obligations	Obligations
<p>The Board and its individual members have an obligation to exercise:</p> <ul style="list-style-type: none"> • A duty of care to act in good faith and to unconditionally serve with prudence in all considerations and actions; • A duty of loyalty to act in good faith and unconditionally serve in the best interests of the CPPN and its members; • A duty of obedience to act in good faith and unconditionally serve the CPPN’s purpose and to ensure that its mission and its vision are pursued and realized on behalf of all CPPN members; • A duty to hold in confidence all information entrusted to the Board and its individual members, except in exceptional circumstances, from whatever source; and to keep in strict confidence all Board business and discussions, including meeting notes and Records of Decision, until disclosure/dissemination is approved by the Board, by majority vote in favour; and • A duty of decorum to act in good faith to ensure fair and equal treatment of each member, to attend all meetings unless unable for compelling reasons, and to refrain from disruptive conduct and/or oppressive language or behaviour. 	<p>Le Conseil et ses membres individuels ont l'obligation d'exercer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un devoir de diligence d'agir de bonne foi et de servir sans condition avec prudence dans toutes les considérations et actions ; • Un devoir de fidélité d'agir de bonne foi et de servir sans condition dans le meilleur intérêt du CPPN et de ses membres ; • Un devoir d'obéissance d'agir de bonne foi et de servir sans condition au but du RPC et de veiller à ce que sa mission et sa vision soient poursuivies et réalisées au nom de tous les membres du CPPN ; • Un devoir de garder confidentielles toutes les informations confiées au Conseil et à ses membres, sauf dans des circonstances exceptionnelles, quelle qu'en soit la source ; et de garder en toute confidentialité toutes les affaires et les discussions du Conseil, y compris les notes de réunion et les comptes rendus de décision, jusqu'à ce que la divulgation / dissémination soit approuvée par le Conseil, par un vote majoritaire en faveur; et • Un devoir de décorum d'agir de bonne foi pour assurer un traitement équitable et égal de chaque membre, pour assister à toutes les réunions, à moins d'être incapable pour des raisons impérieuses, et de s'abstenir de conduite perturbatrice et / ou de langage ou de comportement oppressif.

<p>Meetings</p>	<p>Réunions</p>
<p>The Board of Directors shall meet by virtual means (e.g., teleconference, Webinar) on the third Tuesday of each month. The start-time of meetings will alternate from month-to-month (i.e. one month meetings will commence at 18 (h) 00; alternating months meetings will commence at 19 (h) 00). Every effort will be made to limit the duration of each meeting to 90 minutes. When and if required, additional meetings and/or special sessions of the Board of Directors will be scheduled with notice given to members not less than 48 hours in advance. The Executive Director will provide the call-in/login details in advance and at least 24 hours before each meeting. Subject to the availability of funding, every effort will be made to convene face-to-face meetings of the Board of Directors at least twice each fiscal year, one of which will be scheduled to coincide with the CPPN's Annual General Meeting.</p>	<p>Le conseil d'administration se réunit par des moyens virtuels (par exemple, téléconférence, webinaire) le troisième mardi de chaque mois. Le début des réunions alternera d'un mois à l'autre (c.-à-d. les réunions d'un mois commenceront à 18 (h) 00 ; les réunions en alternance commencent à 19 (h) 00. Tous les efforts seront faits pour limiter la durée de chaque réunion à 90 minutes. Le cas échéant, des réunions supplémentaires et / ou des sessions extraordinaires du conseil d'administration seront planifiées avec un préavis donné aux membres au moins 48 heures à l'avance. Le directeur général fournira les détails d'appel / de connexion à l'avance et au moins 24 heures avant chaque réunion. Sous réserve de la disponibilité des fonds, tous les efforts seront déployés pour convoquer des réunions en personne du conseil d'administration au moins deux fois par exercice, dont l'un coïncidera avec l'assemblée générale annuelle du RCPS.</p>
<p>Quorum</p>	<p>Quorum</p>
<p>Quorum is a simple majority: 50% plus 1 of voting members of the Board.</p>	<p>Le quorum est une majorité simple: 50% plus 1 des membres votants du conseil.</p>
<p>Chair of meetings</p>	<p>Président(e) des réunions</p>
<p>The Co-Chairs share responsibility for presiding over meetings of the Board of Directors. In the event that both Co-Chairs are absent, the Directors who are present shall choose one from their number to chair the meeting of the Board.</p>	<p>Les coprésidents partagent la responsabilité de la présidence des réunions du conseil d'administration. Dans le cas où les deux coprésidents sont absents, les directeurs présents choisissent un de leur numéro pour présider la réunion du conseil.</p>
<p>Decision-making</p>	<p>Prise de décision</p>
<p>At all meetings of the Board, every question shall be decided by a majority of the votes cast on the question. The chair of the meeting shall not vote except in the case of a tie, when he or she shall have the right to exercise a casting vote.</p>	<p>Dans toutes les réunions du conseil d'administration, la décision concernant une question donnée est rendue à la majorité des voix exprimées sur cette question. Le président(e) de la réunion ne vote pas, sauf en cas d'égalité, quand il aura le droit d'exercer une voix prépondérante.</p>
<p>Guests</p>	<p>Invités</p>
<p>Guests may, from time-to-time, attend meetings (in whole or in part) at the invitation of the Board and with its majority vote in favour – obtained in advance.</p>	<p>Les invités peuvent, de temps-en-temps, assister aux réunions (en tout ou en partie) à l'invitation du Conseil et avec un vote majoritaire en faveur – obtenu à l'avance.</p>
<p>Committees</p>	<p>Comités</p>
<p>The board may from time to time appoint any committee or other advisory body, as it deems necessary or appropriate for such purposes and, subject to the Act, with such powers as the board shall see fit. Any such committee may formulate its own rules of procedure, subject to such regulations or directions as the board may from time to time make. Any committee member may be removed by resolution of the board of directors.</p>	<p>Le Conseil peut de temps à autre nommer un comité ou autre organisme consultatif qu'il juge nécessaire ou utile, et, sous réserve de la Loi, leur fixer les buts et pouvoirs qu'il juge convenables. Le comité ainsi formé peut formuler ses propres règles de procédure, sous réserve des règlements ou des directives que le Conseil peut de temps à autre exiger. Tout membre du comité peut être destitué par résolution du conseil d'administration.</p>

Accountability	Responsabilisation
As elected representatives of the CPPN, Board members are accountable to the CPPN's members. Upon approval, Records of Decisions from meetings of the Board (the minutes) will be made available to CPPN members and to the general public.	En tant que représentants élus du RCPS, les membres du Conseil sont responsables devant les membres du RCPS. Après approbation, les comptes rendus des décisions des réunions du Conseil (le procès-verbal) seront mis à la disposition des membres du RCPS et du grand public.

Revisions and approvals history		Historique des révisions et des approbations	
This document is reviewed, revised and endorsed by the Board of Directors at least annually. It is presented (if required) to the CPPN's members for adoption at each Annual General Meeting.		Ce document est examiné, révisé et approuvé par le Conseil d'administration au moins une fois l'an. Elle est présentée (si nécessaire) aux membres du RCPS pour approbation à chaque assemblée générale annuelle.	
Version	Date prepared/revised Date de préparation / revision	Date endorsed by the Board Date approuvée par le Conseil	Date adopted by members Date d'adoption par les membres
2017-02 (1)	2017-02-10		
2017-02 (2)	2017-02-14	2017-02-21	
2017-07 (1)	2017-07-31	2017-09-22	2017-11-24
2018-03 (1)	2018-03-01	2018-03-03	